



Ecole  
**THEOPHILE GAUTIER**

Bd Bir Anzarane Maârif 20000 CASABLANCA

Tél. 212.522.25.33.19 Fax. 212.522.23.57.39

www.ecolegautier.com - ecole.gautier@ienmaroc.org



## CONSEIL D'ÉCOLE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE – 5 NOVEMBRE 2019 –

### Présents

La directrice, Madame MINASSIAN Sylvie

Les enseignants : Mesdames MICHEL Marion, FUENTES Valérie, GUENARD Charlotte, BENNANI Frédérique, MIKOU Yasmina, VERSEILS Isabelle, DUPOIRIER Garlonn, FERIAER Anne-Sophie, MARINI Justine, LAHCENE Layla, ALGIER Sophie, TAZI Henda, CHERKAOUI Ghita, BELLOT Sandrine, GATTI Alexandra, Messieurs BLAYAC Adrien, TAZI Kamal

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames FERRIGNO Meriem (PEEP), KERDOUDI Ilhem (PEEP), LAALAJ Mounia (PEEP), JEGHAM Hajer (PEEP), LOPEZ-LARAQUI Laetitia (PEEP), BAKIR BENBACHIR Nawal (UCPE), BASRI Sumaia (UCPE), ITTOCHANE Kenza (UCPE), IRAQI LAHLOU Zineb (UCPE), ASSILA Siham (UCPE), MAJDI VEUILLOT Soumiya (UCPE), MAHMOUDI Narjisse (APEEF), OUIFAK Naoual (APEEF), Messieurs PRIEU Guillaume (PEEP), BENCHEQROUN Nouphef (PEEP)

### Excusés

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action Culturelle adjoint en charge de l'enseignement français au Maroc, Monsieur HOUDU

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia, Monsieur THOINET

Monsieur le Directeur administratif et financier, Monsieur CHEMINAL

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur ALZINA

Monsieur le Conseiller pédagogique, Monsieur ARMANI

**Secrétaire de séance** : Adrien BLAYAC

**Début du conseil** : 17h

### 1. Installation du conseil d'école

Présentation des membres du conseil d'école par un tour de table. La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres présents et rappelle que les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école.

#### ► Attributions

Le conseil d'école *adopte* le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Le conseil *est consulté* pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par la directrice de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. La directrice peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni trois fois par an.

#### ► Composition

Sont membres de droit dans les écoles de 15 classes et plus siégeant avec droit de vote :

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement
- 15 représentants des parents d'élèves.

Sont membres de droit siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

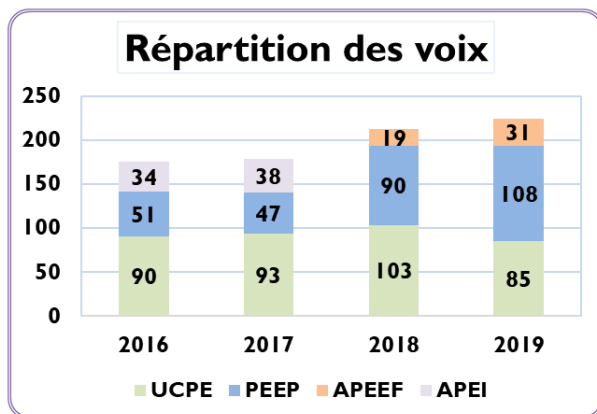
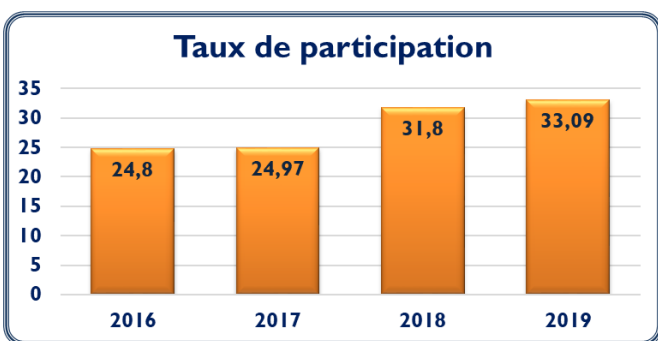
► **Fonctionnement**

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie. Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

Sur la forme, il importe que les échanges restent courtois et respectueux

► **Point sur les élections des représentants de parents d'élèves**

Cette année, les élections ont eu lieu 11 octobre 2019. Le taux de participation s'élève à 33,09 % contre 31,80 % l'an passé. Il reste faible même si chaque année nous constatons une petite augmentation.



Associations	Nb de sièges
PEEP	7
UCPE	6
APEEF	2

Résultats	2016	2017	2018	2019
Nuls ou Blancs	2	2	9	4
UCPE	90	93	103	85
PEEP	51	47	90	108
APEEF	Pas créée	Pas créée	19	31
APEI	34	38	Aucun représentant	Aucun représentant

## 2. Bilan de rentrée 2019

La directrice remercie l'UCPE et plus particulièrement Mme CHAUVOIS qui depuis plusieurs années réalise bénévolement les carnets de liaison. La PEEP est également remerciée pour la prise en charge du coût que représente l'édition des 450 exemplaires.

► **Structure et effectifs**

L'école accueille cette année 5 nouveaux enseignants, Mesdames Marion MICHEL (GSA), Valérie FUENTES (GSB), Isabelle VERSEILS (CPC), Sophie ALGIER (CE2C), Sandrine BELLOT (CM2A) ainsi que 2 nouveaux enseignants d'arabe détachés du Ministère marocain, Mme Bouchra BENAFAER et M. Abdellatif MAANAOUI.

Tous les enseignants exercent à temps plein hormis Mme GUENARD qui a 4h de décharge syndicale hebdomadaire et qui est remplacée par Mme Asmaa HSAINE.

M. Youssef AIT EL CAID a remplacé Mme Aurélie MARTIN, appelée à d'autres fonctions au Lycée Lyautey.

Pour l'année scolaire en cours, Madame MINASSIAN présente la répartition pédagogique et les effectifs.

- 16 divisions, de la MS au CM2,
- 2 classes par niveau sauf en CP et CE2
- 437 élèves : 221 filles et 226 garçons, 114 en maternelle et 323 en élémentaire.

En ce qui concerne les nationalités elles se répartissent comme suit :

- 372 français (dont 307 binationaux)
- 64 marocains
- 1 autre nationalité

Classe	Enseignant	Effectif
MSA	Madame GUENARD	29
MSB	Madame BENNANI	28
GSA	Madame MICHEL	28
GSB	Madame FUENTES	29
CPA	Monsieur BLAYAC	24
CPB	Madame MIKOU	24
CPC	Madame VERSEILS	25
CE1A	Madame FERIER	29

Classe	Enseignant	Effectif
CE1B	Madame DUPOIRIER	28
CE2A	Madame MARINI	26
CE2B	Madame LAHCENE	27
CE2C	Madame ALGIER	27
CM1A	Madame TAZI	29
CM1B	Madame CHERKAOUI	28
CM2A	Madame BELLOT	28
CM2B	Madame GATTI	28

	Enseignant LV arabe	Enseignant LV arabe NA
<b>MSA</b>		
<b>MSB</b>	Ghizlane ABAIL	
<b>GSA</b>	Kamal TAZI	
<b>GSB</b>		
<b>CPA</b>	Bouchra BENAFAER	
<b>CPB</b>	Abdellatif MAANAOU	
<b>CPC</b>		
<b>CE1A</b>	Ghizlane ABAIL	
<b>CE1B</b>		
<b>CE2A</b>	Abdellatif MAANAOU	CE2NA
<b>CE2B</b>	Bouchra BENAFAER	Ghizlane ABAIL
<b>CE2C</b>	Kamal TAZI	
<b>CM1A</b>	Kamal TAZI	CM1NA
<b>CM1B</b>	Bouchra BENAFAER	Abdellatif MAANAOU
<b>CM2A</b>	Abdellatif MAANAOU	CM2NA
<b>CM2B</b>	Kamal TAZI	Bouchra BENAFAER

BCD : Mme LEROY (mardi et vendredi)

Enseignant ressource pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : M. ROUDAUT

Psychologue scolaire : Mme MANNEVAL

ASEM : Mme Marie-Christine KADMIRI, Mme Amal BERRAHO, Mme Naïla BERAICH

Agents de service : M. Ali AIT YSEME, M. Driss LHOUBI, M. Mehdi ALLOUAH

Médecin scolaire : Docteur BARRERE

Infirmière scolaire : Mme BOULHIMEZ

Il est rappelé aux familles que si leur enfant présente une allergie alimentaire ou autre, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, etc. un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place. Les parents remplissent un formulaire qui doit être signé par le médecin scolaire et le médecin traitant. Seule cette procédure permet à l'enfant de bénéficier de son traitement ou régime alimentaire particulier.

### ► **Accueil, restauration**

Mme FERRIGNO, présidente de la PEEP présente ce service. Gérée par la PEEP et pour une durée de 2 ans, la cantine est maintenue avec le même prestataire, à savoir le restaurant « Opéra ».

2 services ont été mis en place : le 1<sup>er</sup> groupe est composé des MS, GS, CP et le second groupe du CE1 au CM2.

Une musique de fond est offerte pendant les repas. Les menus ont été révisés avec la recherche d'un équilibre alimentaire. Les enfants sont tous placés uniquement en rez-de-chaussée pour plus de sécurité. Le lundi reste le jour le plus fréquenté. Une nouvelle disposition des tables a été proposée.



Mme GUENARD demande comment s'est faite la sélection des enfants choisis pour la cantine ?

M. PRIEU a répondu qu'un questionnaire a été remis aux parents avec un système informatique de points. Pour certains, des documents complémentaires ont été demandés. Un minimum de points est exigé afin que l'enfant soit accepté au service de restauration.

Mme BENNANI souligne que certains enfants de MS s'endorment l'après-midi et constate que ces derniers vont à la cantine. Ils n'ont pas la possibilité de faire une sieste après le repas.

Mme IRAQI intervient en expliquant que les MS n'étaient pas autorisées à manger à la cantine car jugés trop petits, trop jeunes pour ce service. La fratrie était l'unique possibilité d'obtenir une place pour un enfant de moyenne section.

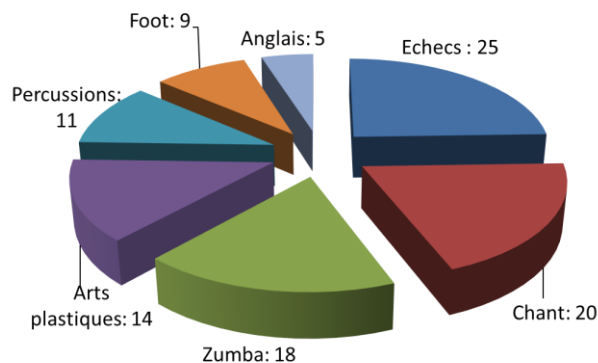
### ► **Activités périscolaires**

Les 3 associations de parents d'élèves ont eu à cœur de développer les activités périscolaires en proposant des activités diverses et variées pour satisfaire le plus grand nombre d'enfants.

**Lundi** : Robotique, Basket, Chant, Foot, Percussions, Théâtre, Sciences, Yoga, Anglais

**Mardi** : Arts plastiques, Basket, Chant, Echecs, Zumba, Théâtre, Sciences

**Jedi** : Robotique, Basket, Chant, Cuisine, Zumba, Théâtre



RECETTES	
ACTIVITES PERISCOLAIRE	136400,00
	<b>136400,00</b>
DEPENSES	
PAIEMENT ANIMATEURS	92150,00
ACHATS MATERIELS ACTIVITES	3600,00
GARDERIE PEEP	4600,00
ACHOURA	7600,00
DON COOPERATIVE DE L'ECOLE	10000,00
	<b>117950,00</b>



<b>RECETTES 2019/2020</b>	
NATURE DES RECETTES	MONTANT
Recettes atelier robotique	62 800,00
Recettes atelier Mad Science	70 500,00
Recettes atelier Cuisine	24 700,00
<b>Total Recettes</b>	<b>158 000,00</b>
<b>DEPENSES 2019/2020</b>	
NATURE DES RECETTES	MONTANT
Dépenses Fêtes Achoura	4 830,00
Promesse de don école T Gautier	15 000,00
Travaux d'impression et d'infographie	480,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>20 310,00</b>



La directrice remercie l'UCPE et l'APEEF pour les promesses de don faites à la coopérative scolaire.

Mr Bencheqroun intervient pour dire que les dons des associations doivent être destinés aux travaux pédagogiques pour les élèves et non pour des travaux de robinetterie ou autre. C'est l'avis de toute l'assemblée.

### 3. Vie de l'école

- Evaluation diagnostique CP

Ces évaluations CP se déroulent en 2 temps au cours de l'année scolaire. Les évaluations de début d'année permettent d'identifier les besoins des élèves. Ces évaluations offrent la possibilité pour chaque enseignant d'affiner les informations fournies par la synthèse des compétences de chaque élève établie en fin de grande section de maternelle.

### ► Un second temps d'évaluation à mi-parcours

Le second volet, fin janvier, ressemble davantage à un point d'étape qui comprend des exercices de lecture, de calcul et de résolution de problèmes.

### ► Modalités

Ces évaluations de début CP se composent de cinq séquences de 10 minutes chacune : trois en français et deux en mathématiques. Pour la passation de chaque séquence, le professeur a pris appui sur un protocole spécifique qui lui est fourni dans un guide.

### ► Les compétences évaluées

En début de CP, les évaluations en français portent sur la connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale. En mathématiques, les élèves sont évalués sur l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en géométrie.

### ► Evaluation diagnostique CE1

Les résultats des évaluations sont un point d'appui pour mener, au niveau de l'équipe, une réflexion sur l'action pédagogique et les modalités d'enseignement qui favorisent les apprentissages fondamentaux des élèves.

Les enseignants ont saisi les réponses des élèves dans une application dédiée aux établissements français à l'étranger.

Nous disposerons prochainement des résultats des évaluations CP et CE1.

### ► Evaluation diagnostique CE2

Repérer les points forts et les points faibles de tous les élèves accueillis en CE2 pour ainsi construire des stratégies pédagogiques adaptées à leurs besoins, tel est l'objectif premier.

## Synthèse école

Français	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 8$	$9 \leq nb \leq 13$	$14 \leq nb \leq 18$	$19 \leq nb \leq 26$
	Nombre d'élèves	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>44</b>
	Pourcentage d'élèves	<b>3,75%</b>	<b>13,75%</b>	<b>27,50%</b>	<b>55%</b>

Médiane

**19**

Math	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 10$	$11 \leq nb \leq 15$	$16 \leq nb \leq 20$	$21 \leq nb \leq 31$
	Nombre d'élèves	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>49</b>
	Pourcentage d'élèves	<b>1,25%</b>	<b>11,25%</b>	<b>26,25%</b>	<b>60%</b>

Médiane

**22**

### ► Liaison école /collège

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Il réunit des enseignants du collège et des écoles AEFÉ correspondant au secteur de celui-ci. Il est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale, M. ALZINA.

Une réunion est prévue au Lycée Lyautey le 8 novembre pour mettre en place des projets d'actions de liaison cycle 3 mais aussi pour définir des axes de travail prioritaires autour de la continuité des apprentissages sur le cycle 3 et de la liaison inter-degré.

Mr Bencheqroun ne voit pas le lien de la langue arabe entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>. La différence de niveau est très importante. Il pense que ce sujet est primordial et qu'il devrait être abordé en priorité.

▶ **Courts séjours sans nuitées**

MS : Poney 3 jours en mars à Dar Bouazza

CP : Voile 2 jours en mai à Mohammedia

CM2 : Surf 3 jours en mai à Mohammedia

▶ **Court séjour avec nuitées**

Les 57 élèves de CE1 partiront au retour des vacances de printemps 2020 à Terre d'Amanar, un séjour à dominante sportive.

Les aspects transversaux des apprentissages – développement de l'autonomie, esprit d'initiative, respect des règles collectives, respect des autres, de l'environnement et du patrimoine, acquisition de méthodes de travail, partage des savoirs... – sont autant d'objectifs prioritaires.

Les enfants aborderont, dans des situations inhabituelles et particulièrement favorables, le domaine du « vivre ensemble ».

▶ **Projets de l'année communs à toutes les classes**

- Grande Lessive initiée par Mme BELLOT : Jeudi 17 octobre  
Il s'agit d'une installation artistique éphémère au moyen de réalisations plastiques de format A4 (dessins peintures, collages, images numériques, etc.). Réaliser un état des lieux de la Terre en temps réel, tel était le défi à relever pour nos artistes en herbe. Ils ont accroché leur œuvre à des fils tendus dans la cour à l'aide de pinces à linge. Les parents ont été invités à découvrir cette exposition éphémère entre 16h15 à 18h
- Musée en Herbe  
Sur le principe d'un musée itinérant dans les écoles, colportant ainsi l'art et la culture pour tous, Mme Belkhadir viendra présenter, grâce à des jeux et des ateliers, 2 grands artistes : Picasso (MS au CM1) et Matisse (CM2). L'an passé, les CM1 avaient déjà travaillé sur Picasso.
- Journée de la langue arabe : Mercredi 18 décembre  
Cette année la thématique de l'UNESCO est la suivante : « La langue arabe et l'intelligence artificielle » échanges, créations de poèmes et illustrations seront au programme.
- Carnaval : Vendredi 14 février  
Les enfants sous la direction de leur enseignant confectionneront leur costume et/ou leur masque en classe et les familles seront accueillies pour assister au défilé de l'école.
- Printemps des contes : du 14 au 17 avril  
Toutes les classes participeront à ce magnifique projet dont Garlonn Dupoirier et Manon Leroy sont référentes. Il se tiendra dans la BCD, mais aussi dans les classes et la cour de la maternelle. Mise en scène d'albums étudiés, production de contes détournés avec illustrations, lecture de contes à écouter sur ordinateur avec des casques, production de contes illustrés, mise en scène d'albums, production de masques, lecture de contes et saynètes... permettront à tous, petits et grands,

d'échanger, de s'inviter, de partager, de découvrir des personnages, de produire des histoires, de les mettre en scène, de voyager dans un monde imaginaire mais aussi de donner l'envie de lire.

- Kermesse : Vendredi 5 juin de 17h à 21h

#### ► **Conseil des élèves**

Le 1er conseil d'élèves a eu lieu le lundi 4 novembre à 9h 10. Sur chaque période un conseil est programmé, 5 seront donc prévus. Les délégués de chaque classe sont chargés de recueillir les questions de leurs camarades. Soulever les problèmes de l'école et proposer des idées tout en s'écoutant et en respectant la parole de l'autre, un vaste programme. Ce sont les délégués des CM2 qui rédigeront le compte-rendu.

#### ► **Activités sportives, et activités ACSM**

Les différents projets (sportifs, ACSM, classes transplantées ...) sont pensés par cycle afin que l'élève puisse acquérir les compétences du socle commun avec cohérence et continuité.

- Poneys : MS
- Natation : GS, CP, CE1
- Voile : CP
- Escrime : CM2
  
- Percussions : cycle 1
- Sculpture : CP et CM2
- Capoeira : CE1
- Maculélé (danse des bâtons) : CE2
- Echecs : CE2, CM1

#### ► **Site WEB**

La maintenance du site WEB de l'école étant trop coûteuse, le service informatique du Lycée Lyautey a été chargé de la conception d'un nouveau site web en reprenant la structure existante. Le site sera mis en ligne dès que possible.

## **4. Sécurité**

#### ► Exercice d'évacuation-incendie

Il a eu lieu le 20 septembre 2019. Tout le monde a été prévenu. Comme à chaque fois, il permet de tester l'alarme et la réactivité des élèves à se regrouper, et sortir calmement dans la cour sur des points de repères bien définis. L'audition du signal d'alarme avec la répétition du mot EVACUATION est normalement très audible en maternelle et en élémentaire mais cette fois-ci, le volume sonore était un peu trop faible par manque de puissance. Tous les agents étaient présents dans la cour après avoir vérifié les toilettes et les classes. Les ASES étaient également proches des enfants à besoins éducatifs particuliers. Aucun problème particulier à signaler.

#### ► Exercice de mise en sûreté « risques majeurs »

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Risques Majeurs, il a été effectué le 27 septembre 2019. Audition du signal d'alarme avec la répétition du mot confinement audible en maternelle et en élémentaire. Les enseignants ont préparé leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves. Dès le déclenchement de l'alarme, les consignes ont été respectées par tous. Les enfants ont été mis à l'abri sous la surveillance des enseignants jusqu'à la fin de l'alerte, ils sont donc restés calmes et compréhensifs.

Les relations entre les différentes zones de confinement et l'établissement scolaire ont été très bonnes. Les SMS envoyés par les enseignants (Nb de présents/RAS pour aucun enfant blessé) ont été reçus par la directrice rapidement.

Ces exercices doivent permettre aux élèves d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur quel qu'il soit. L'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise pour protéger les élèves qui lui sont confiés.



La directrice rappelle aux familles que le PPMS mis en place dans l'établissement a pour but de protéger leur enfant des risques. C'est pourquoi, il est important de respecter les consignes suivantes en cas de risques majeurs :

- Ne vous dirigez pas vers les lieux du sinistre
- N'utilisez pas les téléphones
- Ne venez pas récupérer les enfants
- Écoutez les médias et respectez les consignes des autorités

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 12 mars 2020

La directrice remercie l'assemblée.

La séance est levée à 19h

Monsieur BLAYAC  
Secrétaire de séance

Madame MINASSIAN  
Directrice